

CENT VINGTIÈME RAPPORT D'ÉTAPE
présenté à la
COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE
par le
CONSEIL INTERNATIONAL DE CONTRÔLE DU FLEUVE SAINT-LAURENT
pour la période du
22 MARS 2013 AU 18 SEPTEMBRE 2013



LE 18 SEPTEMBRE 2013

PHOTOS DE LA PAGE COUVERTURE: Employé dans une grue retirant un nid de balbuzard de la vanne no. 9, un œuf à la fois, afin de les relocaliser sur un poteau d'électricité du côté new-yorkais du barrage. Gros plan du nid de balbuzard sur le dessus de la vanne no. 9 du barrage Iroquois. Photos prises par le personnel de OPG.

RÉSUMÉ

STRATÉGIE DE RÉGULARISATION ET RÉSULTATS

Le Lac Ontario a reçu des apports inférieurs à la moyenne durant les mois de mars et mai, des apports près de la moyenne en avril, des apports du double de la moyenne en juin et au-delà de la moyenne en juillet et en août, mais toujours à l'intérieur de la fourchette envisagée pour l'élaboration du Plan de régularisation 1958-D. Au début de la période visée par le présent rapport de six mois, les niveaux du lac Ontario étaient 12 cm (4,7 po) en-deçà de la moyenne; les niveaux ont rejoint la moyenne en juin et l'ont excédée pour le reste de la période visée. Les niveaux du lac Ontario ont atteint leur maximum plus tardivement qu'à l'habitude, soit au début du mois de juillet à 75,17 m (246,62 pi), 20 cm (8 po) en-deçà de la limite mensuelle du critère h. Les niveaux d'eau du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent ont été conformes aux critères spécifiés dans l'ordonnance d'approbation révisée de 1956 de la Commission mixte internationale (la « Commission »).

La stratégie du Conseil au début de la période visée par le présent rapport fut de diminuer les débits du lac Ontario par rapport aux débits prescrits par le Plan lorsque possible afin d'emmagasiner de l'eau pour une utilisation ultérieure, en fonction de besoins éventuels. Le Conseil a modifié le rythme auquel l'eau était emmagasinée afin de prendre en compte les débits de la rivière des Outaouais et les niveaux d'eau dans la région de Montréal et en aval, et afin de prévenir des niveaux anormalement élevés sur le lac St. Lawrence. La crue de la rivière des Outaouais et un temps humide en aval ont permis au Conseil de diminuer les débits du lac Ontario en-deçà de ceux prescrits par le Plan de régularisation en date du 27 avril, car les niveaux du lac Saint-Louis étaient à près de 30 cm (1 pi) du niveau d'alerte de crue, ce niveau ayant été fixé par le Conseil. Lorsque la crue s'est estompée, le niveau du lac Saint-Louis a diminué, et alors qu'il était à près de 21,2 m (69,55 pi), le Conseil est revenu aux débits prescrits par le Plan de régularisation, le 1^{er} juin 2013. Les débits ont été majorés pendant 16 heures à la fin du mois d'août pour permettre à un navire d'entrer au Port de Montréal.

À la fin de la période de six mois, le niveau du lac Ontario était de 1 cm (0,4 po) au-dessus de la moyenne. Ce niveau excédait de 2,7 cm (1,1 po) ceux qui auraient existés si les débits avaient été ceux prescrits par le Plan 1958-D.

ACTIVITÉS DU CONSEIL

Le Conseil s'est réuni deux fois en personne durant la période de six mois, et une fois par téléconférence, afin de vaquer aux affaires courantes, d'évaluer les conditions et de mettre en œuvre sa stratégie quant aux débits. Les représentants de la régularisation ont continué de fournir au Conseil de l'information hebdomadaire sur la régularisation, des évaluations mensuelles sur les conditions et les prévisions hydrologiques, ainsi que des analyses des risques. Le Conseil s'est penché sur cette information à tous les mois par courriel, puisque des discussions plus poussées visant la mise en œuvre ou la révision de la stratégie de régularisation n'étaient pas nécessaires. Le Groupe consultatif sur les opérations a tenu des téléconférences hebdomadaires pour conseiller les représentants de la régularisation sur les exigences et les contraintes opérationnelles.

Le Comité de limnimétrie a tenu deux téléconférences afin d'être mis à jour sur le plan de travail des compagnies de production d'hydroélectricité concernant les équipements limnimétriques et afin de discuter des recommandations suite à ses récentes vérifications et inspections. Le 30 août 2013, le Conseil a écrit au U.S. National Ocean and Atmospheric Administration afin que celui-ci continue de soutenir les travaux de vérification et d'inspection des limnimètres. Le 5 juin 2013, la Commission a nommé Mme Patricia

Clavet à titre de membre du Conseil. Des représentants canadiens à la régularisation et des nouveaux membres du Groupe consultatif sur les opérations ont été nommés pendant la période visée par le présent rapport.

ACTIVITÉS DE COMMUNICATION

Une audience publique/téléconférence/webinaire impliquant plusieurs villes s'est tenue le 26 mars 2013 à Rochester (New York), et à Dorval (Québec). Le Conseil avait au préalable affiché les documents qu'elle présenterait sur sa page Web pour que le public puisse y avoir accès. Le Comité conjoint de communications du Conseil et de la Commission continue de fournir de l'aide et des conseils quant à de multiples questions. Environnement Canada et le U.S. Army Corps of Engineers ont fourni du personnel additionnel afin de soutenir les efforts de communications du Conseil. Le Conseil a mis en ligne une page Web améliorée à la fin du mois de juillet. Les membres et le personnel du Conseil ont eu à répondre à un certain nombre de requêtes et de demandes d'information du public. Les communications du Conseil sont plus efficaces grâce à l'utilisation de Facebook.

En annexe, le lecteur trouvera les renseignements généraux que l'on a pu trouver dans des rapports d'étape antérieurs du Conseil à la Commission. Ainsi, ce rapport pourra porter sur les questions et les conditions spécifiques de la période visée, et le lecteur intéressé pourra se référer à l'annexe pour consulter ces renseignements. L'annexe se trouve sous pli séparé.

TABLE DES MATIÈRES

1	CONDITIONS HYDROLOGIQUES.....	1
1.1	Bassin du lac Ontario – Apport net du bassin.....	1
1.2	Précipitations.....	1
1.3	Apport du lac Érié.....	1
1.4	Lac Ontario – Apport net total.....	1
1.5	Bassin de la rivière des Outaouais.....	1
2	régularisation des débits et des niveaux d'eau.....	2
2.1	Stratégies de régularisation du Conseil et mesures connexes.....	2
2.2	Écart par rapport au Plan de régularisation 1958-D.....	2
2.3	Exploitation du barrage Iroquois.....	2
2.4	Résultats de la régularisation.....	3
2.4.1	En amont.....	3
2.4.2	En aval.....	3
3	ACTIVITÉS DU CONSEIL.....	4
3.1	Réunions et téléconférences.....	4
3.2	Assemblées publiques et commentaires recueillis.....	4
4	RAPPORT DU COMITÉ DES COMMUNICATIONS.....	5
5	COMITÉ DE LIMNIMÉTRIE.....	6
5.1	Aperçu.....	6
5.2	Inspection du réseau des limnimètres.....	6
5.3	Vérification des débits.....	6
5.5	Jauge des débits – prise des données sur le terrain.....	7
6	vannes à glace.....	7
7	modernisation des turbines.....	7
8	rapport sur la voie maritime du saint-laurent.....	7
9	OPÉRATIONS D'AJUSTEMENT DE PRODUCTION HYDROÉLECTRIQUE DE POINTE.....	7
9	MODIFICATIONS DANS LA COMPOSITION DU CONSEIL ET DES COMITÉS.....	8
	Participation aux réunions (22 mars 2013 au 18 septembre 2013).....	13

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Apports moyens mensuels au lac Ontario	9
Tableau 2. Données provisoires sur les précipitations reçues dans les bassins des Grands Lacs et du lac Ontario	9
Tableau 3. Apports totaux moyens et enregistrés sur six mois (de mars à août)	10
Tableau 4. Résumé des écarts par rapport aux débits prévus par le Plan de régularisation 1958-D	11
Tableau 5. Niveaux et débits du lac Ontario enregistrés et pré-projet	11
Tableau 6. Participation aux réunions.....	12

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Apports nets du bassin dans le lac Ontario	13
Figure 2. Apports totaux nets dans le lac Ontario	13
Figure 3. Débits quotidiens de la rivière des Outaouais à Carillon	14
Figure 4. Débits quotidiens du lac Ontario (m ³ /s)	14
Figure 5. Niveaux quotidiens du lac Ontario par rapport aux années précédentes	15
Figure 6. Niveaux d'eau réels, pré-projet et précisés par le Plan pour le lac Ontario pour 2013	15
Figure 7. Niveaux d'eau du lac Saint-Louis	16
Figure 8. Niveaux quotidiens au port de Montréal (à la jetée n° 1)	16

1 CONDITIONS HYDROLOGIQUES

1.1 Bassin du lac Ontario – Apport net du bassin

L'apport net du bassin au lac Ontario était inférieur à la moyenne en mars et en mai, près de la moyenne en avril, plus du double de la moyenne en juin et supérieur à la moyenne en juillet et en août. Les valeurs mensuelles de l'apport net du bassin pour la période visée sont présentées au tableau 1. La moyenne de ces apports nets sur la période visée par le rapport pourrait être dépassée 41% du temps. La figure 1 illustre la moyenne mensuelle à long terme de l'apport net du bassin pour la période entre 1900 et 2012 et les apports pour la période visée pour le présent rapport. À des fins de comparaison, on retrouve aussi l'apport mensuel net du bassin pour 2011 et 2012. Les barres horizontales au-dessus et en-dessous des courbes sur le graphique sont les valeurs minimales et maximales.

1.2 Précipitations

Les quantités mensuelles de précipitations pour le bassin du lac Ontario et le bassin des Grands Lacs, ainsi que la moyenne pour la période de six mois, sont présentées au tableau 2. La quantité de précipitations dans le bassin du lac Ontario était inférieure à la moyenne en mars, mai et août, et supérieure à la moyenne en avril, juin et juillet. La quantité totale de précipitations reçue au cours de la période de six mois a été de 464 mm (18,3 po), ce qui est à peu près équivalent à la moyenne, valeur qui pourrait être dépassée 46% du temps. La quantité totale de précipitations reçue dans l'ensemble du bassin des Grands Lacs au cours de la période de six mois a été de 497 mm (19,6 po), ce qui est largement supérieur à la moyenne, une valeur ne pourrait être dépassée que 8 % du temps.

1.3 Apport du lac Érié

Les apports au lac Ontario en provenance du lac Érié au cours de la période visée sont présentés au tableau 1. Le niveau du lac Érié était inférieur à la moyenne au début de la période visée et a augmenté légèrement au-dessus de la moyenne au début juillet; par conséquent les débits vers le lac Ontario ont aussi augmenté de façon progressive, mais sont demeurés inférieurs à la moyenne jusqu'à la fin du mois d'août. Il faudrait s'attendre à ce que les débits pour la période de six mois soient dépassés 64 % du temps.

1.4 Lac Ontario – Apport net total

Les données de l'apport net total mensuel au lac Ontario sont présentées au tableau 1 et sont illustrées à la figure 2. L'apport net total sur six mois pour les dix dernières années est présenté au tableau 3 à des fins de comparaison. L'apport net total mensuel était quelque peu inférieur à la moyenne en mars, avril, mai et août, et quelque peu supérieur à la moyenne en juin et juillet. Dans l'ensemble, l'apport total correspondait à 97 % de la moyenne durant la période visée, une valeur qui pourrait être dépassée 60 % du temps.

1.5 Bassin de la rivière des Outaouais

La figure 3 illustre le débit de la rivière des Outaouais, dont les valeurs sont passées d'égal à la moyenne à la fin mars à supérieures à la moyenne à la fin avril, avant de retomber à la moyenne à la mi-juillet, et de finir la période visée légèrement en-dessous de la moyenne. Le Conseil a profité de la crue de

la rivière des Outaouais, plus tardive qu'à l'habitude, pour emmagasiner des quantités d'eau dans le lac Ontario.

2 RÉGULARISATION DES DÉBITS ET DES NIVEAUX D'EAU

2.1 Stratégies de régularisation du Conseil et mesures connexes

Afin d'être en mesure de réagir aux conditions changeantes et aux besoins des parties intéressées, le Conseil a fait le point tout au cours de l'année, notamment lors de deux réunions et aussi par le biais de nombreux échanges par courriel, et a élaboré des stratégies quant aux débits à l'aide des rapports mensuels préparés par les représentants de régularisation, lesquels examinaient la situation dans le système Grands Lacs-fleuve Saint-Laurent. Les stratégies pour la période visée par le présent rapport, ainsi que leurs justifications, se trouvent sur la page Web du Conseil, à l'adresse http://ijc.org/fr/_/islrbc/Other_Documents. La figure 4 illustre les débits du lac Ontario pour 2013 jusqu'à la fin de la période visée, ainsi que la moyenne à long terme des débits, les débits pré projet et les débits prescrits par le Plan. En résumé, la stratégie du Conseil au début de la période visée fut de fixer des débits légèrement inférieurs à ceux prescrits par le Plan durant la crue printanière de la rivière des Outaouais afin d'emmagasiner un maximum de 5 cm (2 po) d'eau dans le lac Ontario pour pallier à de possibles besoins en eau en aval plus tard dans l'année. La navigation de plaisance, les propriétaires riverains ainsi que les groupes environnementaux ont aussi pu bénéficier de cette stratégie.

2.2 Écarts par rapport au Plan de régularisation 1958-D

Le tableau 4 résume les écarts permis par le Conseil pendant la période visée. Le 22 mars 2013, le niveau du lac Ontario était égal à celui prescrit par le Plan 1958-D. Lors de sa réunion de mars, le Conseil a décidé de déroger du Plan pour emmagasiner un maximum de 5 cm (2 po) d'eau dans le lac Ontario pour pallier à des besoins cruciaux plus tard dans l'année. Des débits moindres que ceux prescrits par le Plan ont été adoptés à compter du 27 avril alors que le lac Saint-Louis s'approchait à 30 cm (1 pi) du niveau d'alerte de crue, ce seuil ayant été établi par le Conseil. Les débits établis par la suite ont été légèrement inférieurs à ceux prescrits par le Plan afin d'emmagasiner de l'eau dans le lac Ontario et ce, jusqu'au 1^{er} juin 2013, alors que le niveau du lac Saint-Louis a chuté sous 21,2 m (69,55 pi), et le Conseil a décidé de cesser d'emmagasiner de l'eau et de retourner aux débits prescrits par le Plan. En raison de ces décisions du Conseil, 2,8 cm (1,1 po) d'eau additionnelle ont pu être emmagasinés dans le lac Ontario. Le 20 août 2013, les débits ont été augmentés de 200 m³/s (7050 pi³/s) au-delà des débits prescrits par le Plan pour 16 heures afin de venir en aide à un navire arrivant au Port de Montréal. Lors de sa réunion du 18 septembre, le Conseil a décidé de conserver l'eau emmagasinée dans le lac Ontario au-delà du Plan 1958-D afin de pallier à des besoins cruciaux plus tard dans l'année, et de restituer cette réserve avant la formation des glaces.

2.3 Exploitation du barrage Iroquois

On a commencé à abaisser les vannes au barrage Iroquois à compter du 15 mai 2013. Le lendemain, toutes les vannes avaient été abaissées à l'exception de la vanne n° 9, d'où le personnel de Ontario Power Generation a dû retirer un nid de balbuzard. Cette vanne a été descendue dans l'eau à la suite de la relocalisation du nid sur un poteau d'électricité que OPG a installé du côté américain à cette fin. Le 4 juillet, les opérations visant à lever toutes les vannes à leurs positions normales ont débuté. Quatorze des

32 vannes ont été levées dès le lendemain, et les autres vannes ont été hissées hors de l'eau le ou avant le 15 juillet, après que les débris qui entravaient leur fonctionnement.

2.4 Résultats de la régularisation

2.4.1 En amont

Lac Ontario

Les effets du Plan et des stratégies du Conseil quant aux débits du lac Ontario sont illustrés à la figure 4. À des fins de comparaison, les débits quotidiens pour les années 2011, 2012 et 2013 sont illustrés, jusqu'au terme de la période visée. La figure 5 illustre une comparaison des niveaux quotidiens par rapport à la moyenne à long terme, les niveaux du Plan 1958-D et les niveaux pré-projet. Au début de de la période visée, les niveaux étaient inférieurs à la moyenne et ont dépassé la moyenne au début juin, jusqu'à leur maximum de 75,17 m (246,62 pi) à la mi-juillet 2013, un maximum atteint plus tard qu'à l'habitude. Au terme de la période visée, le niveau était de 74,75 m (245,24 pi), environ 1 cm (0,4 po) au-dessus de la moyenne à long terme.

Afin de pouvoir déterminer les effets de la régularisation sur les niveaux et les débits, le Conseil fournit à la Commission une comparaison entre les niveaux et débits mensuels véritables du lac Ontario et ceux qui auraient prévalu dans les conditions pré projet (c'est-à-dire, sans régularisation). Un résumé de cette comparaison pour la période visée se trouve au tableau 5. Figure 6 montre la même comparaison pour l'année. On note que les niveaux du lac Ontario étaient de 5 à 13 cm (2 à 5 po) inférieurs durant les premiers mois de la période visée et d'environ 5 cm (2 po) plus élevés pendant les mois de juin et juillet, avant de chuter à nouveau avant la fin de la période visée.

Lac St. Lawrence

Au début de la période visée, les niveaux d'eau du lac St. Lawrence étaient supérieurs à la moyenne. Les niveaux sont demeurés au-dessus de la moyenne pendant toute la période visée, à l'exception du 12 avril et du 2 juillet 2013, en raison de faibles débits du lac. Le 18 septembre 2013, le niveau de l'eau était à 73,20 m (240,16 pi), soit 3 cm (1,2 po) au-dessus de la moyenne à long terme.

2.4.2 En aval

Lac Saint-François

Au début de la période visée, les niveaux quotidiens à Summerstown, sur le lac Saint-François, étaient inférieurs à la moyenne et ont atteint la moyenne du début avril jusqu'à la mi-juin, lorsque les niveaux ont dépassé la moyenne. À la mi-juillet, les niveaux atteignaient à nouveau la moyenne, et sont généralement demeurés autour de la moyenne pour le reste de la période visée. Les niveaux ont été au-dessus la cote basse d'alerte de la Voie Maritime pendant toute la période visée.

Lac Saint-Louis

Après avoir atteint leur maximum à la fin avril, les niveaux d'eau quotidiens du lac Saint-Louis ont chuté sous la moyenne (basée sur la période de 1960 à 2012) au début mai et sont demeurés sous la moyenne, à l'exception de hausses liées aux précipitations en juin. Alors que les niveaux étaient à 30 cm (1 pi) en-

deçà de la cote d'alerte de crue de 22,10 m (72,51 pi), le Conseil a décidé d'un écart afin d'emmagasiner de l'eau dans le lac Ontario. Ces réductions de débits se sont poursuivies jusqu'à ce que le niveau du lac Saint-Louis ait chuté sous 21,20 m (69,55 pi). Tel qu'illustré à la figure 7, les niveaux du lac Saint-Louis ont été au-dessus de la cote d'alerte de la Voie Maritime de 20,6 m (67,59 pi) pendant toute la période visée.

Port de Montréal

Les niveaux quotidiens au Port ont atteint leur maximum les 27 et 29 avril à 7,49 m (24,57 pi), environ une semaine plus tard et étaient quelque peu supérieurs à la moyenne à long terme (de 1967 à 2012). Les niveaux d'eau ont chuté graduellement, à l'exception de quelques brèves hausses en raison des précipitations; nonobstant ces hausses, ils sont demeurés sous la moyenne. Les niveaux d'eau sont demeurés supérieurs au zéro des cartes pendant toute la période visée. La figure 8 illustre les niveaux d'eau quotidiens au Port.

3 ACTIVITÉS DU CONSEIL

3.1 Réunions et téléconférences

Le Conseil a continué de surveiller les opérations de la centrale hydroélectrique dans le tronçon international du fleuve Saint-Laurent. Le Conseil, principalement par l'entremise des bureaux des représentants de la régularisation, a surveillé les conditions dans l'ensemble du système lac Ontario-fleuve Saint-Laurent. Les représentants de la régularisation ont fourni au Conseil des données hebdomadaires sur la régularisation, des études mensuelles sur les conditions hydrologiques ainsi que des analyses ponctuelles des risques réalisées à partir des aperçus des niveaux d'eau, et ont avisé le Conseil à propos des stratégies de régularisation possibles et de leurs effets potentiels sur les niveaux d'eau et pour les parties intéressées dans l'ensemble du système. Le Groupe consultatif sur les opérations du Conseil a tenu des téléconférences hebdomadaires afin de faire le point et conseiller les représentants de la régularisation sur les exigences et les contraintes opérationnelles hebdomadaires. Le Comité de limnimétrie a continué de surveiller les compagnies de production d'hydroélectricité quant aux activités et à l'entretien du réseau des limnimètres, nécessaire aux activités du Conseil, et à tenir des téléconférences et à faire rapport annuellement.

Le Conseil a continué à évaluer les conditions dans le bassin et à exécuter ou ajuster sa stratégie de régularisation en conséquence. Le Conseil s'est penché sur cette information à tous les mois par courriel, puisque des discussions plus poussées visant la mise en œuvre ou la révision de la stratégie de régularisation n'étaient pas nécessaires. Pendant la période visée, le Conseil s'est réuni le 17 avril à Washington (District de Columbia), et le 18 septembre à Burlington (Ontario). Le tableau 6 fait la liste des membres du Conseil ayant assisté à ces réunions.

3.2 Assemblées publiques et commentaires recueillis

Le Conseil a tenu une téléconférence publique le 26 mars 2013, en soirée. Le public pouvait assister et interagir en personne avec le Conseil lors des réunions à Dorval (Québec) et à Rochester (New York). Le Conseil a fourni un accès par numéro de téléphone sans frais, en français et en anglais (avec traduction simultanée), ainsi qu'un accès à distance par webinaire, et avait mis sa présentation en ligne au préalable sur sa page Web. Neuf personnes se sont présentées à Rochester, trois à Dorval, et 17 au téléphone, y

compris des représentants de la navigation, des propriétaires riverains et des représentants des médias. La plupart s'inquiétaient des niveaux d'eau peu élevés.

Le Conseil tiendra sa prochaine téléconférence publique le 24 septembre 2013, en soirée. Afin de permettre à des membres du public d'interagir avec le Conseil en personne, les réunions auront lieu à Kingston (Ontario) et à Oswego (New York).

Le Conseil a poursuivi ses efforts pour améliorer son dialogue avec le public par le biais de son Comité des communications et des communiqués de presse, ainsi que par les efforts de membres du Conseil de participer à d'autres réunions.

Pendant la période visée, le Comité des communications, des membres du Conseil, les secrétaires et les représentants de la régularisation ont participé activement aux activités de sensibilisation, à l'échange d'information et aux communications avec les parties prenantes dans l'ensemble du système lac Ontario-fleuve Saint-Laurent. Le personnel et les membres du Conseil ont répondu à un certain nombre de requêtes et demandes d'entrevues de la part des médias et du public quant aux niveaux d'eau et quant à l'efficacité des stratégies du Conseil. Des messages sont affichés de façon hebdomadaire, en français et en anglais, sur les pages Facebook du Conseil. Plus de 650 personnes ont accédé à ces commentaires en une seule semaine.

4 RAPPORT DU COMITÉ DES COMMUNICATIONS

Le Conseil a continué de travailler avec la Commission mixte internationale par l'intermédiaire du Comité des communications afin de trouver des moyens d'améliorer les communications avec le public. Le Conseil a reçu de l'aide d'Environnement Canada et du U. S. Army Corps of Engineers.

Les activités de communication réalisées au cours de la période visée :

- Rédaction de communiqués de presse : le Conseil émet des communiqués de presse après chaque décision du Conseil en matière de régularisation afin d'informer le public des conditions récentes des niveaux d'eau, des stratégies de régularisation et de leur justification;
- Gestion des numéros 1-800 du Conseil : le Conseil a continué d'offrir chaque semaine des mises à jour sur les débits et les niveaux d'eau (aux États-Unis, le numéro est 1-800-833-6390; au Canada, les numéros sont 1-800-215-8794 (en anglais) et 1-800-215-9173 (en français));
- Gestion de la page Web améliorée du Conseil http://ijc.org/fr/_islrbc/Home. La page Web offre :
 - Des images sur la page d'accueil représentant des parties prenantes du système lac Ontario-fleuve Saint-Laurent;
 - des mises à jour hebdomadaires sur les niveaux d'eau et les débits;
 - des renseignements généraux sur le Conseil, ses activités et sa structure;
 - des annonces à propos des stratégies du Conseil quant aux débits et les communiqués de presse afférents;
 - une foire aux questions;
 - les rapports d'étape du Conseil, les comptes rendus des réunions du Conseil, les résumés des téléconférences et les mises à jour des données; et
 - la date de la prochaine téléconférence publique du Conseil.

- Gestion hebdomadaire des pages Facebook en langue française (www.Facebook.com/CICFSL) et langue anglaise (www.Facebook.com/ISLRBC) du Conseil.

Les représentants de la régularisation du Conseil ont envoyé des mises à jour hebdomadaires sur la régularisation du lac Ontario et sur les conditions des niveaux d'eau et débits grâce à une liste de diffusion d'au moins 300 personnes. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire à ce service gratuit.

5 COMITÉ DE LIMNIMÉTRIE

Le Comité de limnimétrie du fleuve Saint-Laurent surveille le programme d'entretien du réseau des limnimètres mis en place par les compagnies de production d'hydroélectricité; ces limnimètres sont nécessaires au Conseil pour la surveillance des niveaux d'eau et débits. Le 30 août 2013, le Conseil a écrit une lettre à la U.S. National Ocean and Atmospheric Administration (NOAA) afin de s'assurer de sa collaboration soutenue pour la vérification et l'inspection des limnimètres. La NOAA soutient le programme des limnimètres du Conseil depuis ses débuts.

5.1 Aperçu

Le Comité de limnimétrie du Conseil s'assure de l'exactitude des données quant aux débits et aux niveaux d'eau. Cela comprend l'inspection annuelle des méthodes de calcul à chacune des huit structures permettant la régularisation des débits et des 15 limnimètres utilisés par le Conseil pour surveiller l'état du fleuve. La vérification du traitement des données des compagnies de production d'hydroélectricité relève aussi du Comité. L'équipe d'inspection prépare un rapport annuel au Comité de limnimétrie. L'opération et l'entretien des limnimètres relèvent des compagnies de production d'hydroélectricité. Le Comité de limnimétrie a tenu deux téléconférences : le 4 juin afin de discuter des constats et des recommandations à la suite de ses récentes vérifications et inspections et afin d'être informé quant au progrès et au plan de travail des compagnies de production d'hydroélectricité concernant ces recommandations; et le 10 juillet, afin de discuter des normes et lignes directrices pour la limnimétrie proposées pour le fleuve Saint-Laurent. Le document sur les lignes directrices sera soumis au Conseil pour examen et approbation.

5.2 Inspection du réseau des limnimètres

Le Comité procède à une inspection annuelle du réseau des limnimètres et fait rapport au Conseil des résultats de son inspection. La préparation du 76^e (2012) rapport est en cours. Le Comité de limnimétrie effectuera l'inspection annuelle du réseau des limnimètres à compter du 15 octobre 2013.

5.3 Vérification des débits

Lors d'un examen approfondi tenu du 26 au 28 août 2013, les représentants du Comité de limnimétrie ont vérifié toutes les structures du système Lac Ontario-fleuve Saint-Laurent, que ce soit des structures qui canalisent, qui dévient ou qui contrôlent l'eau. Puisque le Conseil est mandaté par la Commission de s'assurer que les données sur les débits sortants du lac Ontario dans le fleuve Saint-Laurent soient complètes, justes et précises, il a jugé nécessaire et approprié d'effectuer de tels examens approfondis de temps à autre. Par le passé, des données, des omissions ou des dériviatives non autorisées sont survenues de façon occasionnelle, et ces examens sur place, en sus de la vérification mensuelle des données sur l'utilisation de l'eau, donnent lieu à des discussions sur les procédures et les attentes quant aux données. Les structures/installations visitées et/ou ayant fait l'objet de discussions furent : la centrale électrique Moses-Saunders, le barrage Long Sault, le canal de Cornwall, la dérivation de Alcoa Massena, la sortie d'eau de Cornwall, la dérivation de la rivière Raisin et le canal Wiley-Dondero qui fait partie de la voie maritime. L'usine de traitement d'eau de Massena n'a pu être visitée lors de cette inspection annuelle, en raison de conflits d'horaire. Aucun problème majeur n'a été décelé lors de l'examen et l'on a jugé que

de tels examens approfondis ne seraient pas nécessaires dans les années à venir, à moins de modifications portant à conséquence dans les procédures, les équipements ou le personnel des structures/installations, ou à moins de changements dans l'équipe d'inspection.

5.4 Rivière Raisin

La dérivation de la rivière Raisin n'a pas été utilisée pendant la période visée.

5.5 Jauge des débits – prise des données sur le terrain

Du 19 au 21 août 2013, immédiatement en aval du barrage hydroélectrique Moses-Saunders, les débits dans le fleuve Saint-Laurent ont été jaugés à l'aide de la technologie à profileur de courant à effet Doppler (ADCP). Ces mesures ont été prises pour le compte du Comité binational de coordination des données hydrauliques et hydrologiques de base sur les Grands Lacs, par du personnel des Relevés hydrologiques du Canada d'Environnement Canada et du personnel du district de Detroit du U.S. Army Corps of Engineers. La jauge des débits visait à mesurer le débit total du fleuve Saint-Laurent immédiatement en aval du barrage Moses-Saunders afin de le comparer au débit total à travers les turbines estimé par les compagnies de production d'hydroélectricité. Le post-traitement des données est en cours et les résultats des analyses devraient être disponibles sous peu.

6 VANNES À GLACE

Après que la Commission ait demandé au Conseil en juillet 2011 d'examiner une demande de la New York Power Authority et de Ontario Power Generation quant à la mise hors service de six vannes à glace au barrage électrique Moses-Saunders, le Conseil a recommandé que cette demande soit approuvée et a en a informé la Commission par lettre le 15 septembre 2011. Le Conseil ne fournira plus de mises à jour à ce sujet, sous réserve de demandes ultérieures de la Commission.

7 MODERNISATION DES TURBINES

Au mois de décembre 2012, tous les groupes de la NYPA avaient été mis à niveau; leur programme de mise à niveau est donc terminé. Le groupe 19 a fait l'objet d'un test de performance du 13 au 29 novembre 2012, et le rapport du consultant a été envoyé aux bureaux de la corporation de White Plains (New York) pour qu'ils puissent l'examiner durant l'été 2013. Les compagnies de production d'hydroélectricité feront le point durant l'automne 2013, avant de soumettre leurs relations hauteur-débit au Conseil pour examen et approbation.

8 RAPPORT SUR LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

La saison de navigation pour le tronçon Montréal-lac Ontario de la Voie Maritime a officiellement débuté le 22 mars et le premier navire, le MS Baie-Saint-Paul, a traversé l'écluse Saint-Lambert à 12:41.

9 OPÉRATIONS D'AJUSTEMENT DE PRODUCTION HYDROÉLECTRIQUE DE POINTE

Dans une lettre datée du 13 octobre 1983, la Commission mixte internationale a autorisé Ontario Power Generation et la New York Power Authority à poursuivre leurs opérations de production de pointe aux installations hydroélectriques sur le Saint-Laurent. Les conditions s'appliquant à ces opérations sont spécifiées dans l'addendum n° 3 des guides opérationnels pour le Plan 1958-D. Le 28 novembre 2011, la CMI a renouvelé l'approbation pour une période de cinq ans, soit jusqu'au 30 novembre 2016.

Des débits de pointe journalière ont été permis tout au cours de la période visée. Aucune réserve de régularisation n'a été effectuée.

9 MODIFICATIONS DANS LA COMPOSITION DU CONSEIL ET DES COMITÉS

Après 28 ans au sein du Conseil, M. André Carpentier s'est retiré à titre de membre pour le Canada et Mme Patricia Clavet a été nommée en date du 5 juin 2013. Il reste toujours un poste vacant au sein de la Section canadienne du Conseil.

Le président pour le Canada a nommé M. Rob Caldwell à titre de représentant canadien de la régularisation le 8 janvier 2013 et M. Jacob Bruxer en tant que suppléant.

Le Groupe consultatif sur les opérations a connu plusieurs changements du côté de la section canadienne avec la retraite de M. Larry Cao de la Garde côtière, de M. Luc Lefebvre de la Corporation de gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent et de M. Sylvain Robert d'Hydro-Québec. En conséquence, M. Mathieu Gagnon de la Garde côtière canadienne et Mme Shari Grady de la Corporation de gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent (à titre de suppléante pour M. Gagnon) se sont joints au Groupe consultatif sur les opérations le 15 avril 2013. M. Pierre-Marc Rondeau, d'Hydro-Québec, a joint le Groupe consultatif sur les opérations le 6 septembre 2013.

Le tout respectueusement soumis,

MEMBRES POUR LES ÉTATS -UNIS

MEMBERS POUR LE CANADA

Bgén M. BURCHAM, PRÉSIDENTE

P. MOREL, PRÉSIDENT

J. BERNIER

P. CLAVET

T. BROWN

J. FRAIN

T. HULLAR

P. YEOMANS

F. SCIREMAMMANO

Tableau 1 Apports moyens mensuels au lac Ontario

Mois 2013	Débit entrant en provenance du lac Érié				Apports nets du bassin			Apports totaux			
	m ³ /s	Kpi ₃ /s	Prob. de dép. ⁽¹⁾	% MLT ⁽¹⁾	m ³ /s	Kpi ³ /s	Prob. de dép. ⁽¹⁾	m ³ /s	Kpi ³ /s	Prob. de dép. ⁽¹⁾	% MLT ⁽¹⁾
Mars	5550	196	58	97	1190	42	89	6740	238	82	86
Avril	5780	204	59	96	2580	91	51	8360	295	58	97
Mai	5820	206	74	93	1350	48	66	7170	253	74	90
Juin	5790	204	76	92	2400	85	2	8190	289	20	110
Juillet	6070	214	56	98	800	28	32	6870	243	48	101
Août	5960	210	57	98	210	7	43	6170	218	55	99
Moyenne 6 mois	5830	206	64	96	1420	50	45	7250	256	60	97

⁽¹⁾ Basé sur la période d'enregistrement de 1900 à 2012

Tableau 2 Données provisoires sur les précipitations reçues dans les bassins des Grands Lacs et du lac Ontario

2013	Bassin des Grands Lacs			Bassin du lac Ontario		
	mm (pouces) ⁽¹⁾	% MLT ⁽²⁾	Prob. de dép. ⁽³⁾	mm (pouces) ⁽¹⁾	% MLT ⁽²⁾	Prob. de dép. ⁽³⁾
Mars	33 (1,30)	60	91	22 (0,87)	32	98
Avril	102 (4,01)	157	2	87 (3,41)	118	28
Mai	88 (3,48)	114	28	73 (2,87)	92	55
Juin	90 (3,55)	110	35	121 (4,78)	151	8
Juillet	101 (3,96)	126	12	87 (3,44)	107	36
Août	83 (3,28)	104	42	74 (2,90)	94	56
Moyenne 6 mois	83 (3,26)	113	8	77 (3,04)	101	46

⁽¹⁾ Données provisoires

⁽²⁾ Basé sur la période d'enregistrement de 1900 à 2012

⁽³⁾ Basé sur la période d'enregistrement de 1900 à 2008

Tableau 3 Apports nets totaux moyens et enregistrés sur six mois (de mars à août)

	Apport moyen à long terme ⁽¹⁾		Apport enregistré			Apport enregistré sous (-) ou au-dessus de la moyenne (+)		
	(m ³ /s)	(milles pi ³ /s)	(m ³ /s)	(milles pi ³ /s)	Prob. de dép. ⁽¹⁾	(m ³ /s)	(milles pi ³ /s)	%
De mars à août 2004	7 480	264	7 810	276	35	330	12	4
De mars à août 2005	7 480	264	7 360	260	55	-120	-4	-2
De mars à août 2006	7 480	264	7 020	248	70	-460	-16	-6
De mars à août 2007	7 480	264	7 140	252	65	-340	-12	-5
De mars à août 2008	7 480	264	7 960	281	29	480	17	6
De mars à août 2009	7 480	264	8 050	284	26	570	20	8
De mars à août 2010	7 480	264	7 090	250	67	-390	-14	-5
De mars à août 2011	7 480	264	8 410	297	14	930	33	12
De mars à août 2012	7 480	264	6 620	234	84	-860	-30	-11
De mars à août 2013	7 480	264	7 250	256	60	-230	-8	-3

⁽¹⁾ Basé sur la période d'enregistrement de 1900 à 2012

Tableau 4 Résumé des écarts par rapport aux débits prévus par le Plan de régularisation 1958-D

Date 2013	Écart (m ³ /s)	Écart (m ³ /s – sem.)	Écart acc. (arrondi) (m ³ /s-sem.)	Effet cum. sur le lac Ontario (arrondi) (cm)	Motif de l'écart
22 mars			0	0	
Du 23 au 29 mars	10 pour 168 h	10	10	-0,03	Non intentionnel – écart d'exploitation mineur (chasse des glaces)
Du 3 mars au 5 avril	-10 pour 168 h	-10	0	0	Éliminer écart non intentionnel dû à la chasse des glaces
Du 6 au 12 avril	10 pour 168 h	10	10	-0,03	Non intentionnel – écart d'exploitation mineur
Du 13 au 19 avril	10 pour 168 h	10	20	-0,06	Non intentionnel – écart d'exploitation mineur
Du 27 avril au 3 mai	-200 pour 168 h	-200	-180	0,6	Pour emmagasiner de l'eau
Du 4 au 10 mai	-200 pour 168 h	-200	-380	1,2	Pour emmagasiner de l'eau
Du 11 au 13 mai	-200 pour 59 h	-70	-540	1,7	Pour emmagasiner de l'eau
Du 14 au 17 mai	-200 pour 78 h	-93	-540	1,7	Pour emmagasiner de l'eau
Du 18 au 24 mai	-200 pour 168 h	-200	-740	2,3	Pour emmagasiner de l'eau
Du 26 au 31 mai	-200 pour 128 h	-152	-890	2,8	Pour emmagasiner de l'eau
Du 20 au 21 août	200 pour 16 h	19	-870	2,7	Demande du Port de Montréal

Tableau 5 - Niveaux et débits du lac Ontario enregistrés et pré-projet

2013	Niveau d'eau mensuel moyen dans le lac Ontario (SRIGL, 1985) – mètres (pieds)			Débit mensuel moyen du lac Ontario – m ³ /s (milles pi ³ /s)		
	Enregistré	Pré projet	Différence	Enregistré	Pré projet	Différence
Mars	74,57 (244,65)	74,70 (245,08)	-0,13 (-0,43)	6 450 (228)	6 400 (226)	50 (2)
Avril	74,72 (245,14)	74,81 (245,44)	-0,09 (-0,30)	6 410 (226)	6 720 (237)	-310 (-11)
Mai	74,88 (245,67)	74,93 (245,83)	-0,05 (-0,16)	6 410 (226)	6 950 (245)	-540 (-19)
Juin	75,10 (246,39)	75,05 (246,23)	0,05 (0,16)	6 600 (233)	7 200 (254)	-600 (-21)
Juillet	75,14 (246,52)	75,09 (246,36)	0,05 (0,16)	7 470 (264)	7 270 (257)	200 (7)
Août	74,99 (246,03)	74,99 (246,03)	0,00 (0,00)	7 480 (264)	7 080 (250)	400 (14)

Tableau 6**Participation aux réunions (22 mars 2013 au 18 septembre 2013)**

Membres du Conseil	Pays	17 avril	18 sept.
Bgén M. Burcham ¹	États-Unis	X	
M. P. Morel ²	Canada	X	X
M. J. Bernier	États-Unis	X	X
M. T. Brown	États-Unis	X	X
M. A. Carpentier ³	Canada	X	
Mme P. Clavet ⁴	Canada		X
Col R. Peterson ⁵	États-Unis		X
Mme. J. Frain	Canada	X	X
Dr. T. Hullar	États-Unis	X	X
Dr. F. Sciremammano, Jr.	États-Unis		X
M. P. Yeomans	Canada	X	

Notes: 1. Co-présidente, États-Unis
 2. Co-président, Canada
 3. Membre canadien jusqu'au 5 juin 2013
 4. Membre canadien après le 4 juin 2013
 5. Co-président suppléant, États-Unis

Lieu de la réunion :

Le 17 avril 2013 : Washington (District de Columbia), États-Unis

Le 18 septembre 2013 : Burlington (Ontario), Canada

Figure 1: Apports mensuels nets du bassin au lac Ontario

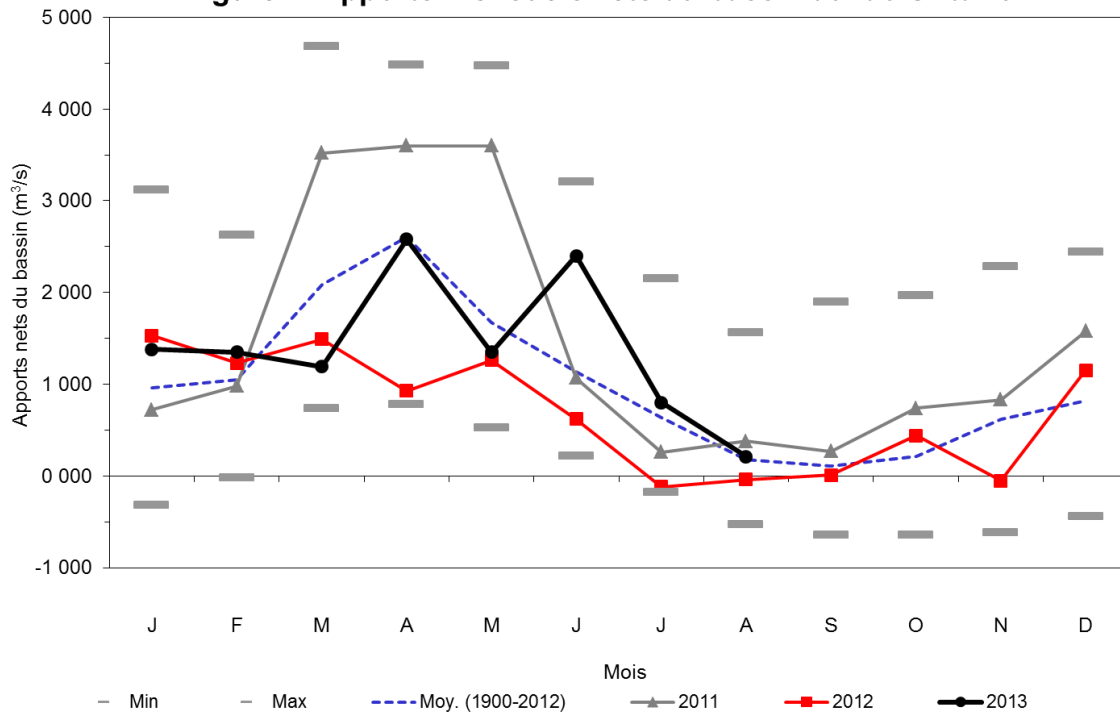


Figure 2: Apports nets mensuels totaux au lac Ontario

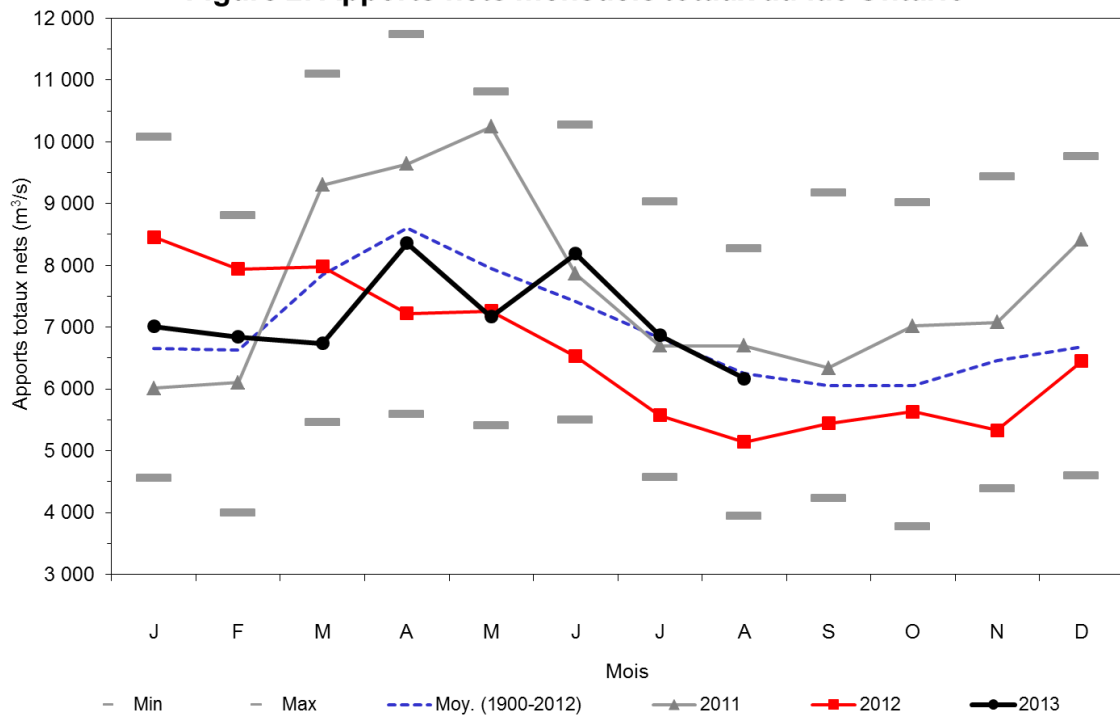


Figure 3. Débits quotidiens de la rivière des Outaouais à Carillon

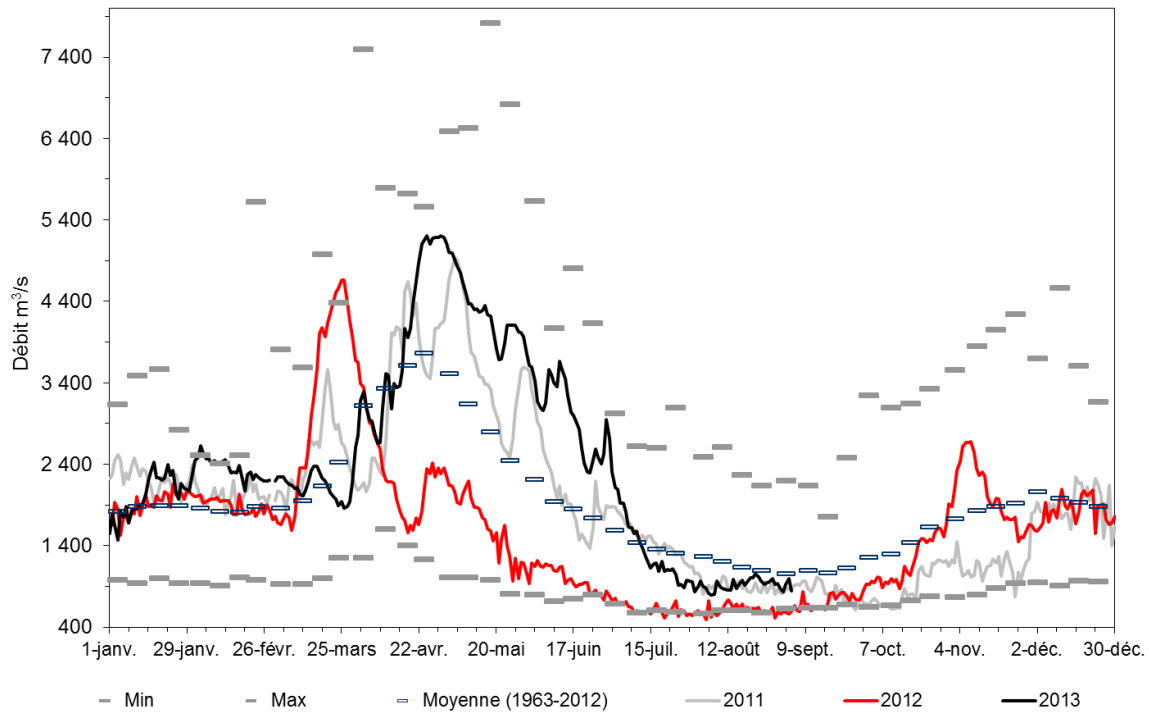


Figure 4: Débits quotidiens du lac Ontario en 2013 (m³/s)

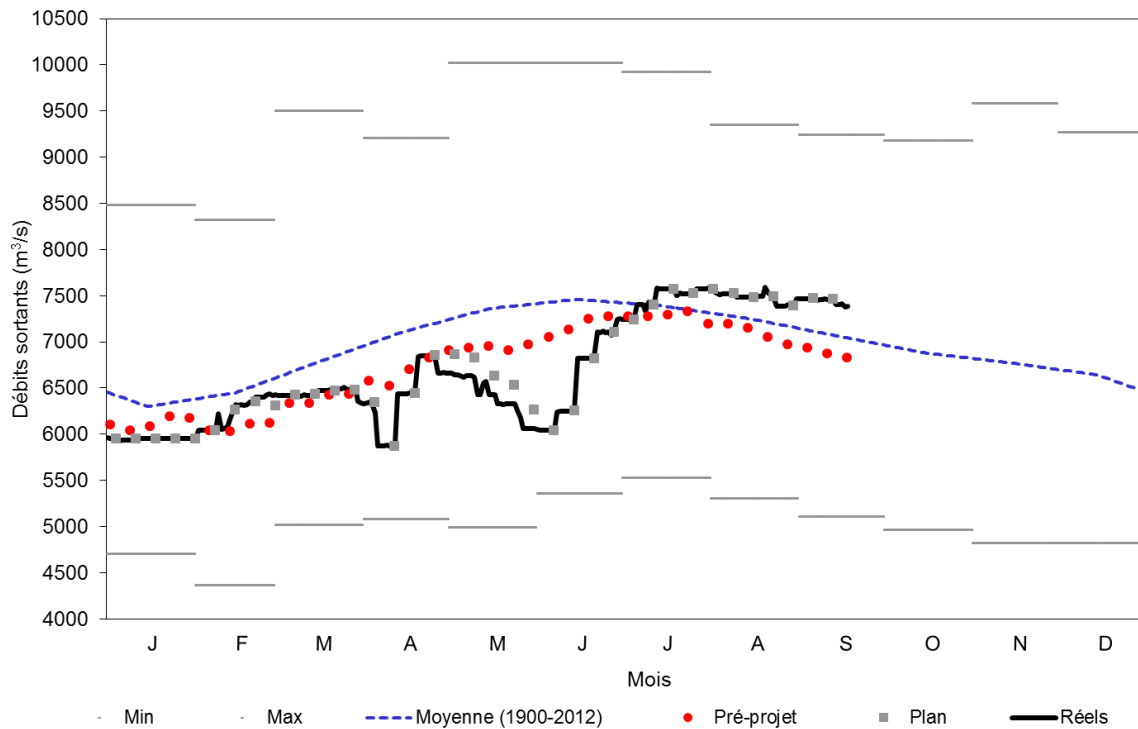


Figure 5: Niveaux quotidiens du lac Ontario

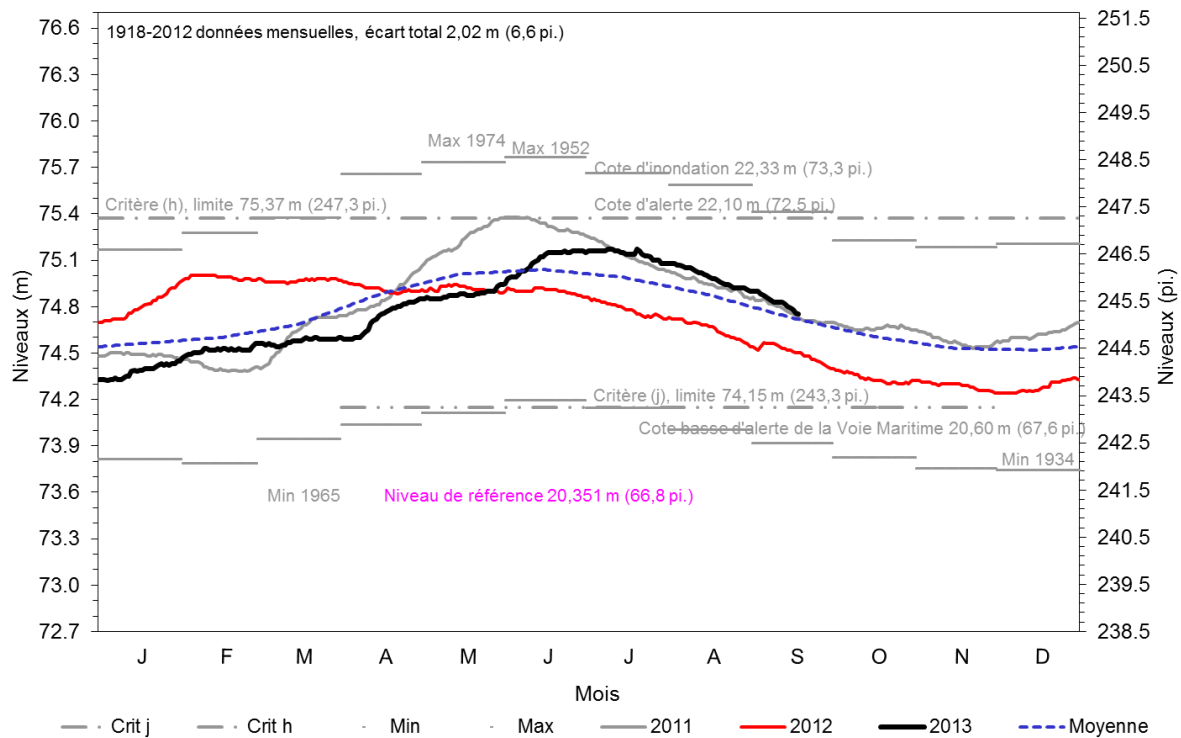


Figure 6: Niveaux du lac Ontario en 2013 (réels, pré-projet, et spécifiés par le Plan)

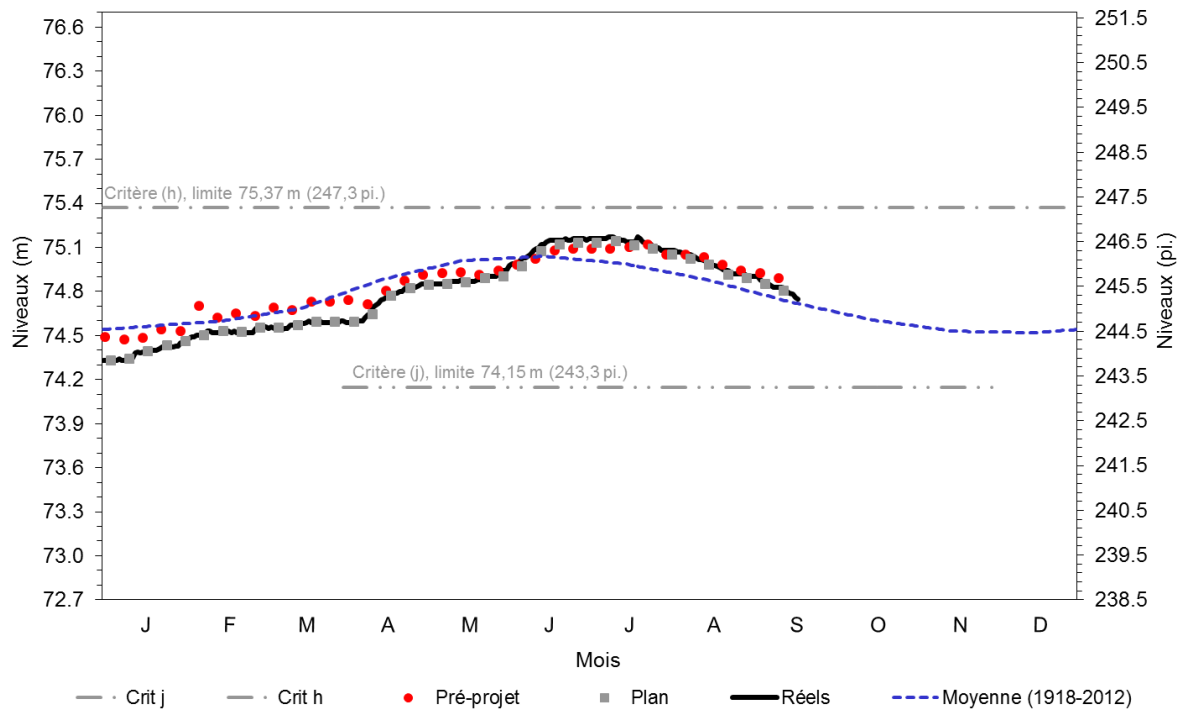


Figure 7: Niveaux quotidiens du lac Saint-Louis à Pointe-Claire

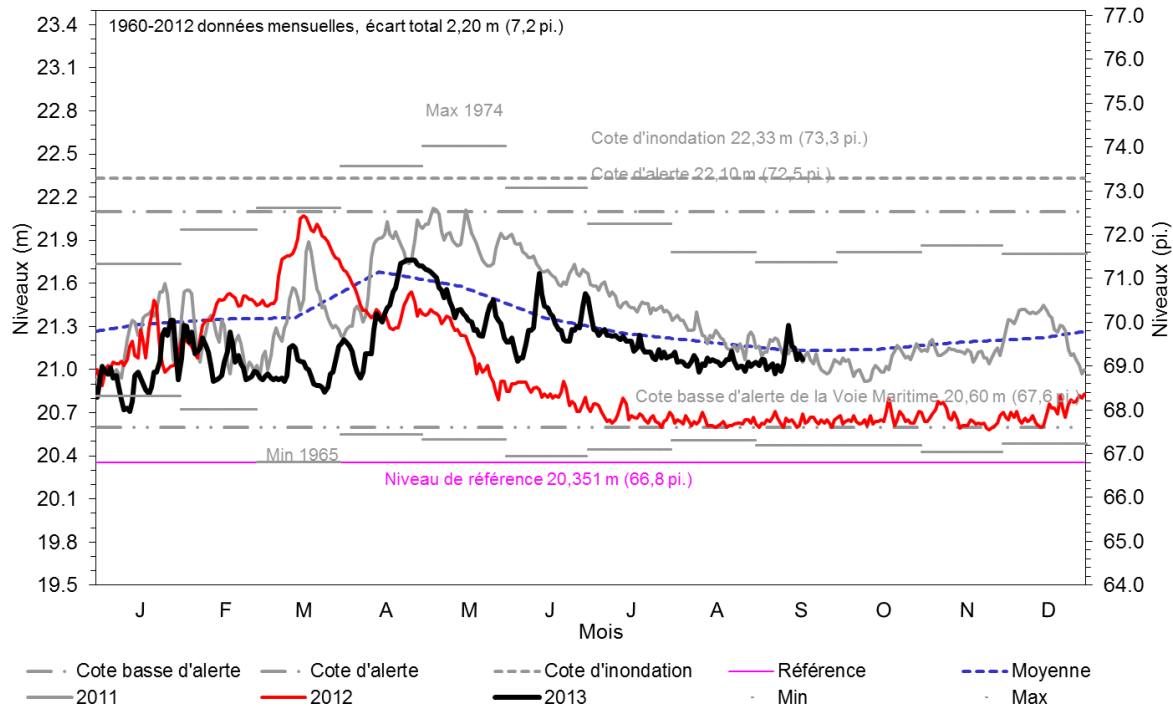


Figure 8: Niveaux quotidiens à la jetée #1 du port de Montréal

